
**Matériel de récolte — Moissonneuses-
batteuses et leurs composants
fonctionnels —**

**Partie 2:
Évaluation des caractéristiques et des
performances définies dans le vocabulaire**

(Equipment for harvesting — Combines and functional components —

*Part 2: Assessment of characteristics and performance defined in
vocabulary 6689-2:1997*

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/794571e1-1ad4-4869-a4d1-
aab6fa05d706/iso-6689-2-1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/794571e1-1ad4-4869-a4d1-aab6fa05d706/iso-6689-2-1997)



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 6689-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 7, *Matériel de récolte et de conservation*.

Cette première édition de l'ISO 6689-2, conjointement avec l'ISO 6689-1, annule et remplace l'ISO 6689:1981, dont elles constituent une révision technique.

L'ISO 6689 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Matériel de récolte — Moissonneuses-batteuses et leurs composants fonctionnels*:

- *Partie 1: Vocabulaire*
- *Partie 2: Évaluation des caractéristiques et des performances définies dans le vocabulaire*

© ISO 1997

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet central@iso.ch
X.400 c=ch; a=400net; p=iso; o=isocs; s=central

Imprimé en Suisse

Matériel de récolte — Moissonneuses-batteuses et leurs composants fonctionnels —

Partie 2:

Évaluation des caractéristiques et des performances définies dans le vocabulaire

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 6689 prescrit les méthodes et les exigences pour l'évaluation des dimensions et des performances des moissonneuses-batteuses et de leurs composants fonctionnels, tels que définis dans l'ISO 6689-1. Elle permet également la comparaison des performances des moissonneuses-batteuses, par calculs ou au moyen d'essais comparatifs.

(standards.iteh.ai)

2 Références normatives

ISO 6689-2:1997

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 6689. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 6689 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 789-3:1993, *Tracteurs agricoles — Méthodes d'essai — Partie 3: Diamètres de braquage et de dégagement.*

ISO 2288:—1), *Tracteurs et machines agricoles — Code d'essai des moteurs — Puissance nette.*

ISO 6689-1:1997, *Matériel de récolte — Moissonneuses-batteuses et leurs composants fonctionnels — Partie 1: Vocabulaire.*

3 Exigences pour l'évaluation des moissonneuses-batteuses

3.1 Généralités

3.1.1 Toutes les dimensions et performances, définies dans l'ISO 6689-1, à partir du paragraphe 3.4, et pertinentes à la moissonneuse-batteuse ou à ses composants fonctionnels, doivent être évaluées conformément à leur définition et aux exigences éventuelles de la présente partie de l'ISO 6689.

3.1.2 Le type de récolte, les conditions générales dans lesquelles elle se présente, le rapport MOG:G (voir ISO 6689-1:1997, 3.1.4) et la teneur en humidité des céréales et des matières autres que les grains exprimée en pourcentage, doivent être indiqués et doivent être conformes aux exigences du tableau 1.

1) À publier. (Révision de l'ISO 2288:1989)

Tableau 1 — Conditions de récolte pour les essais de performance, applicables aux cultures spécifiées

Culture	Rapport MOG:G	Plage de teneur en humidité		Taux de perte pendant le fonctionnement
		Grains %	Matière autre que les grains %	
Blé	de 0,6 à 1,2	de 10 à 25	de 10 à 50	1
Orge	de 0,4 à 1,2	de 10 à 25	de 10 à 50	2
Riz	de 1 à 2,4	de 15 à 25	de 20 à 60	3
Sorgho	de 0,4 à 0,8	de 10 à 17	de 15 à 40	1
Mais	de 0,4 à 1	de 10 à 35	de 10 à 40	3
Colza	de 1 à 5	de 8 à 25	de 10 à 70	3
Soja	de 0,5 à 1,5	de 10 à 15	de 10 à 20	3

3.1.3 La teneur en humidité de la récolte (voir ISO 6689-1:1997, 3.1.6) doit être exprimée sur la base de matière humide. La teneur en humidité des grains doit être déterminée à partir d'échantillons prélevés dans le courant de grains qui entre dans la trémie à grains au cours des essais de fonctionnement. Les échantillons de matière autre que les grains doivent être prélevés à partir du résidu déposé derrière la moissonneuse-batteuse, immédiatement après avoir effectué un essai de fonctionnement. Ces deux types d'échantillons doivent être introduits dans des récipients étanches à l'air, fermant hermétiquement.

3.1.4 Il convient que le débit de grains de la moissonneuse-batteuse soit réglé, pour chacune des cultures indiquées, de façon à obtenir le taux de perte pendant le fonctionnement (voir ISO 6689-1:1997, 4.2.2) prescrit dans le tableau 1.

De plus, dans les régions dans lesquelles des conditions difficiles prédominent et où d'autres taux de perte s'avèrent appropriés, des conditions différentes doivent être définies.

(standards.iteh.ai)

3.2 Dimensions

ISO 6689-2:1997

Les dimensions des moissonneuses-batteuses doivent être mesurées dans des conditions particulières. La présence d'équipements ou de composants additionnels doit être notée.

3.2.1 La longueur de la moissonneuse-batteuse (voir ISO 6689-1:1997, 3.4.2) doit être mesurée à la fois dans les conditions de transport sur route et de travail aux champs.

Pour le travail aux champs, la tête de récolte doit être complètement relevée et le rabatteur avancé au maximum; de plus, la machine doit être équipée du plus long diviseur disponible. Si certains équipements, options ou accessoires ont une influence sur la longueur, ceux-ci doivent être spécifiés.

3.2.2 La hauteur de la moissonneuse-batteuse (voir ISO 6689-1:1997, 3.4.3) doit être mesurée avec tous les composants en position de transport. La hauteur avec tous les composants en position de travail aux champs doit aussi être indiquée. On doit indiquer si la machine comporte ou non une cabine.

3.2.3 La largeur de la moissonneuse-batteuse (voir ISO 6689-1:1997, 3.4.4) doit être mesurée à la fois dans les conditions de transport sur route et dans les conditions de travail aux champs. Pour le travail aux champs, la tête de récolte montée doit être la même que celle montée pour la détermination de la largeur de travail et de la largeur réelle de la barre de coupe (voir ISO 6689-1:1997, 3.5.1 et 3.5.2, respectivement).

3.2.4 Le diamètre de braquage (voir ISO 6689-1:1997, 3.4.6) doit être mesuré conformément à l'ISO 789-3, sans faire usage des freins.

3.2.5 Le diamètre de dégagement (voir ISO 6689-1:1997, 3.4.7) doit être mesuré conformément à l'ISO 789-3.

3.2.6 En cas d'utilisation de diviseurs réglables, les dimensions minimale et maximale de la largeur de travail (voir ISO 6689-1:1997, 3.5.1) doivent être indiquées.

3.2.7 Lorsque la largeur du tablier de coupe est réglable, les dimensions minimale et maximale de la largeur de travail réelle des cueilleurs de maïs (voir ISO 6689-1:1997, 3.5.3) doivent être indiquées, ainsi que le nombre de cueilleurs.

3.2.8 La garde au sol, la hauteur maximale de déchargement, la hauteur maximale de dégagement, la portée maximale et la hauteur de la barre de coupe (voir ISO 6689-1:1997, 3.4.8, 3.4.9, 3.4.10, 3.4.11 et 3.5.6, respectivement) doivent être déterminées dans les conditions suivantes:

- Les pneus et les roues, ou l'équipement chenillé utilisés doivent être indiqués. Les pneus doivent être gonflés aux pressions de fonctionnement sur le terrain recommandées par le fabricant de la moissonneuse-batteuse.
- Le plan sur lequel repose la moissonneuse-batteuse doit être aussi horizontal que possible.
- Les dimensions et le type de la tête de récolte et du rabatteur montés pour le mesurage doivent être indiqués.
- Tous les équipements en option montés sur la machine doivent être spécifiés.

De plus, la hauteur de la barre de coupe doit être indiquée comme les dimensions des positions la plus haute et la plus basse, mesurées depuis le niveau du sol jusqu'à l'extrémité de la section de la lame, auxquelles la barre de coupe peut être relevée ou abaissée.

3.2.9 Les rotors ou cylindres de battage ou de séparation, simples ou multiples, peuvent être disposés transversalement (voir figure 1) ou longitudinalement (voir figure 2) à l'intérieur de la moissonneuse-batteuse. En cas d'utilisation de cylindres ou rotors multiples, leur nombre doit être indiqué et leurs dimensions données conformément aux figures 1 et 2.

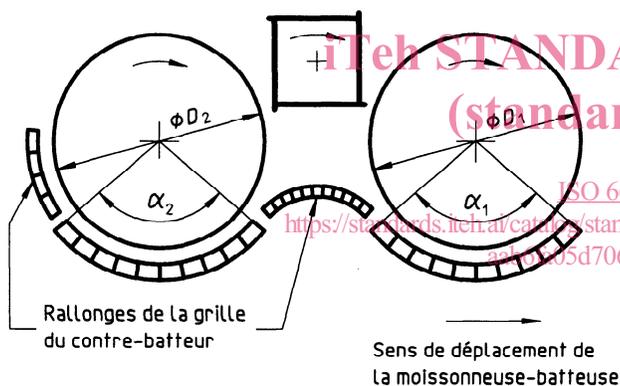


Figure 1 — Cylindres ou rotors disposés transversalement

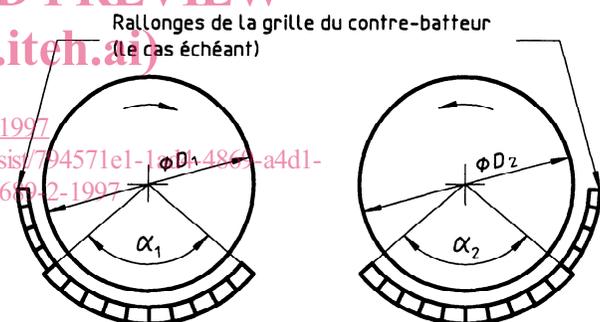


Figure 2 — Cylindres ou rotors disposés longitudinalement (vue de l'arrière)

En cas d'utilisation de plusieurs contre-batteurs, les dimensions et surfaces de chacun d'entre eux doivent être indiquées séparément.

Les surfaces des contre-batteurs à rotor rotatif ou axial (voir ISO 6689-1:1997, 3.2.1.4.1) doivent être calculées de la même manière que pour les autres types de contre-batteurs.

3.2.10 La surface des dispositifs de séparation auxiliaire (voir ISO 6689-1:1997, 3.2.1.6.5) ne doit pas être ajoutée à celle des dispositifs de séparation.

3.2.11 Si la partie arrière des secoueurs comporte des sections réglables, celles-ci doivent être développées au maximum lors de la détermination de la longueur des secoueurs (voir ISO 6689-1:1997, 3.5.22).

3.2.12 Alors que les convoyeurs peuvent contribuer à une bonne séparation par une stratification avantageuse du produit, ils ne séparent pas réellement les grains des autres matières. Leurs surfaces ne peuvent donc être classées parmi les surfaces de séparation, ni être ajoutées aux autres surfaces de séparation (voir ISO 6689-1:1997, 3.5.14, 3.5.17, 3.5.20).

3.2.13 Si la machine comporte plus d'un rotor avec ses grilles de battage et de séparation associées, cela doit être indiqué avec les valeurs de la longueur et de la surface de la grille de séparation (voir ISO 6689-1:1997, 3.5.24 et 3.5.26, respectivement).

Les surfaces des grilles de battage s'ajoutent. C'est également le cas pour les grilles de séparation.

3.2.14 Pour la détermination de la surface de tamisage (voir ISO 6689-1:1997, 3.5.27), lorsque des prolongements des grilles de nettoyage sont utilisés, conformément aux spécifications normalisées de la machine, leur surface doit être calculée dans les mêmes conditions que la surface de tamisage, et ces conditions indiquées. Les diverses grilles et leurs prolongements peuvent être ajoutés les uns aux autres et représentés en tant que surface totale de tamisage. En cas d'utilisation d'un peigne (claie ou doigts) de prolongement de la table à grains pour permettre le retrait des cheveux, il convient de ne pas inclure la surface de celui-ci lors de la détermination de la surface de nettoyage.

3.2.15 Les surfaces des filtres à poussières, grilles de finition et autres dispositifs auxiliaires de nettoyage doivent être spécifiées, les surfaces perméables et les surfaces de nettoyage pneumatique étant calculées et exprimées conformément aux indications de l'ISO 6689-1:1997, 3.5.27 et 3.5.28, respectivement.

3.2.16 Lors de l'établissement de spécifications d'une moissonneuse-batteuse, les caractéristiques définies dans l'ISO 6689-1:1997, en 3.5.9, 3.5.16, 3.5.17, 3.5.18, 3.5.23, 3.5.26 et 3.5.27 doivent être énumérées individuellement et il convient de ne pas les utiliser seules ou en combinaison comme mesure des performances de la machine ou de sa capacité.

3.3 Autres caractéristiques

3.3.1 La puissance nette du moteur (voir ISO 6689-1:1997, 3.4.5) doit être déterminée conformément à l'ISO 2288.

3.3.2 Les débits définis dans l'ISO 6689-1:1997, 4.1 doivent être indiqués avec la valeur du rapport MOG:G correspondant (voir 3.1.2).

3.3.3 Lors de l'indication de la masse de la moissonneuse-batteuse équipée pour le travail aux champs (voir ISO 6689-1:1997, 3.4.1.2), les accessoires équipant la machine doivent être énumérés et leur masse indiquée.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6689-2:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/794571e1-1ad4-4869-a4d1-aab6fa05d706/iso-6689-2-1997>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6689-2:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/794571e1-1ad4-4869-a4d1-aab6fa05d706/iso-6689-2-1997>

ICS 65.060.50

Descripteurs: machine agricole, matériel de récolte, moissonneuse, moissonneuse-batteuse, élément de machine, estimation, dimension, caractéristique, caractéristique de fonctionnement.

Prix basé sur 4 pages
